

ASSOCIATION LES 3A EN OCCITANIE

Siren : 913 192 829 - APE : 88 99B

Siège social : 815 Chemin des Justices Vieilles 30000 NÎMES

Département Littérature

Secrétariat : 55 route du 16 août 1944 – La Roquette
24 330 BASSILLAC & AUBEROCHÉ

Courriel : vinson.fisher24@gmail.com

aect.contact.courriels@gmail.com

Tél : 00(33)771 850 077 - 00(33)629 961 073



BULLETIN D'INSCRIPTION GÉNÉRAL

SALON INTERNATIONAL DU LIVRE DE LA VILLE DE BASSILLAC & AUBEROCHÉ 2025

Dimanche 18 mai 2025 – Thème (non obligatoire) : Le Moyen-âge

Partenaire officiel du salon 2025 : 

Nom :

Prénoms :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Courriel :@.....

Pseudonyme d'auteur :

- ☐ Désire réserver une table de 2 mètres au prix de 30,00 € TTC (payable par échéances sur demande)

(Pour les Auteurs, Éditeurs, Écrivains, Poètes et tous métiers du livre, la table de 2 mètres est obligatoire au minimum).

Pour les libraires, les bouquinistes et exposants, possibilité de stand aménagé de 8 mètres linéaires maximum, à partir de 85,00 € TTC l'emplacement, soit :

- ☐ Désire réserver un emplacement de 8 mètres linéaires au prix de 85,00 € TTC
- ☐ Désire réserver un emplacement de 10 mètres linéaires au prix de 125,00 € TTC

**La réservation ne sera définitive qu'à la réception de votre paiement et de votre inscription ; Règlement par virement bancaire immédiat (voir RIB joint)
Autres paiements, nous consulter, merci !**

ASSOCIATION LES 3A EN OCCITANIE

Siren : 913 192 829 - APE : 88 99B

Siège social : 815 Chemin des Justices Vieilles 30000 NÎMES

Département Littérature

Secrétariat : 55 route du 16 août 1944 – La Roquette
24 330 BASSILLAC & AUBEROCHÉ

Courriel : vinson.fisher24@gmail.com
aect.contact.courriels@gmail.com

Tél : 00(33)771 850 077 - 00(33)629 961 073



QUALITÉ DU PARTICIPANT – NATURE DE LA PIÈCE D'IDENTITÉ PRÉSENTÉE

Professionnels : N° du RC ou RM :

INSEE et Siège social :

Particuliers : N° pièce d'identité (*carte d'identité, permis de conduire ou passeport*)

.....
(Joindre une copie recto-verso de la pièce justificative d'état civil du responsable du stand)

Responsable du stand : Nom :Prénoms

Accompagnateurs :

Nom : Prénoms :

Nom : Prénoms :

Nom : Prénoms :

(Renseignements obligatoires, pour la création des badges)

OBJETS EXPOSÉS :

.....
.....
.....
.....
.....

Votre bulletin d'inscription est à renvoyer en courrier suivi, accompagné de la preuve de votre paiement en virement immédiat bancaire ou QR Code uniquement à l'adresse suivante :

AECT - Monsieur Vinson Fisher, 55 route du 16 août 1944, La Roquette, 24330 BASSILLAC & AUBEROCHÉ.

Les paiements peuvent être faits par cartes bancaires sur le site du salon, par virement immédiat (voir RIB joint) ? ou par QR Code (voir pages 10 à 13 du présent règlement.

(Le virement bancaire immédiat est privilégié par les organisateurs, pour éviter les éventuels incidents de règlement financiers).

Une facture sera envoyée systématiquement après tout paiement reçu et encaissé.

ASSOCIATION LES 3A EN OCCITANIE

Siren : 913 192 829 - APE : 88 99B

Siège social : 815 Chemin des Justices Vieilles 30000 NÎMES

Département Littérature

Secrétariat : 55 route du 16 août 1944 – La Roquette
24 330 BASSILLAC & AUBEROCHE

Courriel : vinson.fisher24@gmail.com

aect.contact.courriels@gmail.com

Tél : 00(33)771 850 077 - 00(33)629 961 073



(Cochez les cases correspondantes à vos demandes et besoins)

- ☐ Je désire participer aux prix du 1^{er} salon international du livre de Bassillac & Auberoche.

Pour concourir aux prix littéraires, j'envoie mon livre en 2 exemplaires, à **AECT**, à l'attention de **Monsieur Vinson Fisher, 55 route du 16 août 1944, La Roquette, 24330 BASSILLAC & AUBEROCHE.**

Ce livre doit avoir impérativement été édité entre le 1^{er} janvier 2023 et avril 2025 pour pouvoir être présenté aux différents prix littéraires.

(Vous pouvez d'ores et déjà nous l'envoyer pour transmission à notre Responsable du Comité de Lecture).

(Veuillez cocher les cases correspondantes à vos besoins et demandes)

- ☐ J'ai besoin d'une grille pour affichage *(pas plus d'une par participant).*
- ☐ J'ai besoin d'une prise électrique *(pas plus d'une par stand).*
- ☐ J'ai besoin d'une multiprise 16 amp.
- ☐ J'ai besoin d'une rallonge électrique.
- ☐ J'ai besoin d'une nappe de table.
- ☐ J'ai besoin de :
-
-
-
-
-

ASSOCIATION LES 3A EN OCCITANIE

Siren : 913 192 829 - APE : 88 99B

Siège social : 815 Chemin des Justices Vieilles 30000 NÎMES

Département **Littérature**

Secrétariat : 55 route du 16 août 1944 – La Roquette
24 330 BASSILLAC & AUBEROCHE

Courriel : vinson.fisher24@gmail.com

aect.contact.courriels@gmail.com

Tél : 00(33)771 850 077 - 00(33)629 961 073



ÉDITEURS :

Vous devez déclarer le nombre d'auteurs sur votre stand et nous transmettre leur adresse électronique, **faute de quoi le dossier sera refusé.**

-@.....
-@.....
-@.....
-@.....
-@.....
-@.....
-@.....
-@.....
-@.....
-@.....
-@.....
-@.....
-@.....
-@.....

Annotations particulières du demandeur à rajouter sur papier libre au dossier si besoin.

ASSOCIATION LES 3A EN OCCITANIE

Siren : 913 192 829 - APE : 88 99B

Siège social : 815 Chemin des Justices Vieilles 30000 NÎMES

Département Littérature

Secrétariat : 55 route du 16 août 1944 – La Roquette
24 330 BASSILLAC & AUBEROCHÉ

Courriel : vinson.fisher24@gmail.com

aect.contact.courriels@gmail.com

Tél : 00(33)771 850 077 - 00(33)629 961 073



RÉSERVATION DÉFINITIVE

Auteurs, éditeurs et participants exposants

Rayer la (ou les) mention(s) inutile(s)

(Veuillez cocher les cases correspondantes à vos besoins et demandes)

- ☐ J'envoie, avec mon inscription, une biographie simplifiée, accompagnée d'une photographie au format « jpeg » qui sera mise ultérieurement sur le site Internet du Salon à partir d'avril 2025 :

vinson.fisher24@gmail.com

aect.contact.courriels@gmail.com

Vous serez officiellement présents sur les pages dédiées au salon 2025 :

<https://www.facebook.com/profile.php?id=61563351620382>

<https://www.instagram.com/3asalon24330/>

https://www.3aenoccitanie.fr/crbst_2.html

Sans l'envoi de cette biographie et de ma photographie, j'ai bien noté que je ne pourrais pas figurer sur le nouveau site Internet du Salon du Livre International de Bassillac & Auberoche.

- ☐ Je présente une œuvre de mon choix à la sélection des prix littéraires 2025, et l'envoi en 1 exemplaire pour ce faire en colissimo à :
AECT – à l'attention de Monsieur Vinson Fisher, 55, route du 16 août 1944, La Roquette, 24330 BASSILLAC & AUBEROCHÉ avant le 31 janvier 2025, (cachet de la poste faisant foi).
- ☐ **En signant mon inscription, je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du Salon et l'avoir accepté dans son intégralité.**

Nom, prénoms et qualité
(Lu et approuvé)

Date et signature
(Cachet pour les éditeurs)

**TOUTE FICHE D'INSCRIPTION INCOMPLÈTE SERA REJETÉE.
TOUT IMPAYÉ ENTRAÎNE L'EXCLUSION DU SALON DÉFINITIVEMENT,
SAUF RÉGULARISATION IMMÉDIATE.
Pour les auteurs en difficultés financières possibilité de paiements différés !**

ASSOCIATION LES 3A EN OCCITANIE

Siren : 913 192 829 - APE : 88 99B

Siège social : 815 Chemin des Justices Vieilles 30000 NÎMES

Département Littérature

Secrétariat : 55 route du 16 août 1944 – La Roquette
24 330 BASSILLAC & AUBEROCHE

Courriel : vinson.fisher24@gmail.com
aect.contact.courriels@gmail.com

Tél : 00(33)771 850 077 - 00(33)629 961 073



SALON INTERNATIONAL DU LIVRE de BASSILLAC & AUBEROCHE – ANNÉE 2025

Règlement des Prix Littéraires

- Article 1** Les auteurs ne peuvent participer à la sélection en vue d'attribution d'un prix qu'une fois inscrits définitivement au Salon du Livre (*cf. conditions sur le bulletin d'inscription*) ; L'inscription + 1 exemplaires du livre, doivent être adressés uniquement en courrier suivi à : AECT – à l'attention de Monsieur Vinson Fisher, 55, route du 16 août 1944, La Roquette, 24330 BASSILLAC & AUBEROCHE.
- Article 2** **La date butoir pour la participation à la sélection des prix littéraires de ce salon est le 07 avril 2025** ; Passé cette date, aucun livre ne sera accepté par le jury, qui ne prendra en compte que les livres édités entre janvier 2023 / avril 2025. Les livres sans ISBN, et les livres numériques ne sont pas acceptés pour concourir aux prix littéraires en 2025, un salon virtuel sera mis en place en 2026 pour cela.
- Article 3** Les livres à caractère discriminants, sexuel, diffamant ou raciste qui sont contraires à notre ligne éditoriale et à celle de nos partenaires ne seront pas acceptés, les livres rédigés en écriture inclusive ne sont pas acceptés.
- Article 4** Les auteurs participants au Salon recevront un rappel de la date butoir à l'approche de celle-ci, 15 jours avant, aucune exception, excuse ou plainte ne sera acceptée par le jury, les envois seront effectués en courriers suivis de type colissimo par les expéditeurs sous la responsabilité de ces derniers.
- Article 5** Tous les livres sont lus sans exception, par les membres du jury (*comité de lecture*), un avis littéraire du jury sous la forme d'une critique littéraire sera publié sur le site du salon et chaque auteur ou éditeur concerné en sera destinataire.
- Article 6** A l'issue du vote, et en cas d'ex aequo, le choix du livre à récompenser sera mis en délibération, la décision finale revenant au Président du Comité de Lecture, cependant plusieurs auteurs peuvent partager le même prix exceptionnellement.
- Article 7** Pour chaque prix (*à l'exception du Prix « Coup de Cœur »*) il y aura trois nominés, parmi lesquels sera choisi l'unique lauréat de la catégorie, sous couvert des médias de presse présents.

ASSOCIATION LES 3A EN OCCITANIE

Siren : 913 192 829 - APE : 88 99B

Siège social : 815 Chemin des Justices Vieilles 30000 NÎMES

Département Littérature

Secrétariat : 55 route du 16 août 1944 – La Roquette
24 330 BASSILLAC & AUBEROCHE

Courriel : vinson.fisher24@gmail.com
aect.contact.courriels@gmail.com

Tél : 00(33)771 850 077 - 00(33)629 961 073



Onze prix seront remis lors de la réception protocolaire du dimanche 18 mai 2025, accompagnés de leurs avantages, de 19h00 à 20h00 sous la présidence du maire élu de la ville de Bassillac et des autorités partenaires présentes, les prix seront remis par le parrain et les partenaires du salon 2025.

1. (*) Prix de la Ville de BASSILLAC & AUBEROCHE + Avantage
2. Prix du livre d'histoire
3. Prix de la bande dessinée
4. Prix du roman
5. Prix de poésie
6. Prix de l'œuvre originale
7. (*) Prix du roman historique de Terroir
8. Prix coup de Cœur du parrain du salon.
9. Prix de la Critique littéraire : ICI Périgord + Avantage
10. (*) Prix de la meilleure auteure
11. (*) Prix hors thème du meilleur livre jeunesse (BD, Poésie, livres d'éveil).

De même tous les genres de thèmes littéraires, en conformité avec notre ligne éditoriale, peuvent concourir à tous les prix littéraires, le thème 2025 à caractère médiéval n'étant qu'indicatif et non obligatoire.

Article 8 Ainsi que défini par l'Article 1, les lauréats ne pourront pas participer à la sélection des prix de l'année suivante, mais pourront être présents parmi le jury.

Article 9 Aucun ouvrage reçu ne sera restitué, les livres envoyés par les auteurs pour la sélection des prix étant redistribués au public sous forme de tombola en clôture du Salon du Livre au profit des visiteurs.

() Prix remis par Monsieur le Maire, au nom de la municipalité de la ville.*

Les prix littéraires pourront être réajustés et redéfinis entre septembre 2024 et avril 2025, selon les besoins, et réduits s'il n'y a pas assez de concurrents à l'obtention d'un prix.

ASSOCIATION LES 3A EN OCCITANIE

Siren : 913 192 829 - APE : 88 99B

Siège social : 815 Chemin des Justices Vieilles 30000 NÎMES

Département Littérature

Secrétariat : 55 route du 16 août 1944 – La Roquette
24 330 BASSILLAC & AUBEROCHE

Courriel : vinson.fisher24@gmail.com

aect.contact.courriels@gmail.com

Tél : 00(33)771 850 077 - 00(33)629 961 073



SALON INTERNATIONAL DU LIVRE de BASSILLAC & AUBEROCHE – ANNÉE 2025

Règlement Intérieur 2025

Article 1 ORGANISATION

Pour sa première édition, le Salon du Livre Médiéval International de Bassillac et Auberoche est organisé par l'Association 3A EN OCCITANIE, sous la responsabilité de son département culturel et littéraire : *Secrétariat les 3A éditions Vincens Fisher de Baurac en Dordogne*, en partenariat avec la municipalité de la ville de Bassillac & Auberoche.

Il aura lieu à BASSILLAC, 24330, le dimanche 18 mai 2025 de 09h00 à 20h00, dans les locaux municipaux sis au 750 de l'Avenue François Mitterrand 24330 BASSILLAC & AUBEROCHE.

Article 2 PROMOTION DU SALON

Ce Salon a pour unique but la promotion de la littérature sous toutes ses formes, qu'elle soit occidentale, orientale ou asiatique, chaque année avec un thème général qui sera défini, en collaboration avec tous les intervenants de ce salon littéraire, le salon restant en premier lieu ouvert à toutes les formes de littératures existantes.

Article 3 CONDITIONS D'INSCRIPTION

Le Salon annuel International du Livre de Bassillac et Auberoche est ouvert aux :

- Éditeurs, Auteurs Autoédités,
- Auteurs Jeunesse, et illustrateurs de Bandes Dessinées,
- Toutes professions annexes (calligraphie, enluminure, reliure, etc....),
- Libraires et bouquinistes,
- Historiens, conférenciers et universitaires de l'époque médiévale, associations Culturelles, et historique,
- Créateurs, artisans, exposants en liens avec le livre.

Pour les artisans du livre, nous vous offrons la possibilité de faire annuellement un atelier de démonstration/découverte participatif artisanal selon votre savoir-faire, emplacement à réserver au même prix que les réservations éditeurs soit de 85,00 € TTC à 125 € TTC selon vos besoins.

ASSOCIATION LES 3A EN OCCITANIE

Siren : 913 192 829 - APE : 88 99B

Siège social : 815 Chemin des Justices Vieilles 30000 NÎMES

Département **Littérature**

Secrétariat : 55 route du 16 août 1944 – La Roquette
24 330 BASSILLAC & AUBEROCHÉ

Courriel : vinson.fisher24@gmail.com

aect.contact.courriels@gmail.com

Tél : 00(33)771 850 077 - 00(33)629 961 073



Les organisateurs du salon se réserve le droit de refuser ou annuler toute candidature qui serait non conforme au thème du salon, ou pouvant présenter un manque de sérénité quant à l'ordre public, et non conforme à la ligne éditoriale du salon.

Article 4 MODALITÉS D'INSCRIPTION et CLÔTURE DES INSCRIPTIONS

Par courrier suivi,

(Colissimo suivi pour les ouvrages concourant aux prix littéraires) : À AECT – à l'attention de Monsieur Vinson Fisher, 55, route du 16 août 1944, La Roquette, 24330 BASSILLAC & AUBEROCHÉ

Par téléphone :

À Mr. Vinson Fisher au 07 71 85 00 77 ou 09 87 09 45 07 (fixe de 19h à 21h)

Par mail à : aect.contact.courriels@gmail.com

Ou vinson.fisher24@gmail.com

La clôture des inscriptions générales au salon est fixée au mercredi 7 avril 2025 à 00h00, terme de rigueur le cachet de la poste faisant foi.

Coordonnées bancaires de l'association « 3A EN OCCITANIE » pour le département éditorial et littéraire du salon international du livre 2025, de façon à envoyer vos paiements d'inscription :

RIB (virements uniquement)

Coordonnées du titulaire du compte : Titulaire du compte : 3A
Adresse : 815 Chemin des Justices Vieilles, 30000 Nîmes France
Institution financière : SumUp Limited

IBAN : IE11SUMU99036511148638

BIC : SUMUIE22XXX

Pour les paiements par carte bancaire sur le site web du salon, un bouton de paiement est mis en place avec plusieurs QR codes vous dirigeant sur un paiement sécurisé sur la page dédiée au salon : Lien pour les paiements : https://www.3aenoccitanie.fr/crbst_2.html .

Auteurs, si vous rencontrez des difficultés financières, des arrangements sont possibles, contactez-nous, l'important est que vous puissiez présenter vos ouvrages quel que soit votre mode d'édition !

ASSOCIATION LES 3A EN OCCITANIE

Siren : 913 192 829 - APE : 88 99B

Siège social : 815 Chemin des Justices Vieilles 30000 NÎMES

Département **Littérature**

Secrétariat : 55 route du 16 août 1944 – La Roquette
24 330 BASSILLAC & AUBEROCHE

Courriel : vinson.fisher24@gmail.com

aect.contact.courriels@gmail.com

Tél : 00(33)771 850 077 - 00(33)629 961 073



Pour votre réservation et son paiement plusieurs méthodes



QR Codes de paiements à scanner avec votre smartphone

QR Code pour paiements PayPal



ASSOCIATION LES 3A EN OCCITANIE

Siren : 913 192 829 - APE : 88 99B

Siège social : 815 Chemin des Justices Vieilles 30000 NÎMES

Département Littérature

Secrétariat : 55 route du 16 août 1944 – La Roquette
24 330 BASSILLAC & AUBEROCHE

Courriel : vinson.fisher24@gmail.com

aect.contact.courriels@gmail.com

Tél : 00(33)771 850 077 - 00(33)629 961 073



QR Code pour paiements toutes cartes

<https://pay.sumup.com/b2c/QCSQXHDK>



QR Code pour paiements de dons à l'Association 3A en faveur du salon 2025

Mention à préciser avec le don :

« En faveur du salon littéraire de Bassillac et intitulé du donneur de soutien »

ASSOCIATION LES 3A EN OCCITANIE

Siren : 913 192 829 - APE : 88 99B

Siège social : 815 Chemin des Justices Vieilles 30000 NÎMES

Département Littérature

Secrétariat : 55 route du 16 août 1944 – La Roquette
24 330 BASSILLAC & AUBEROCHÉ

Courriel : vinson.fisher24@gmail.com

aect.contact.courriels@gmail.com

Tél : 00(33)771 850 077 - 00(33)629 961 073



Article 5 **ATTRIBUTION DES EMPLACEMENTS**

Les emplacements ne seront attribués qu'après réception du paiement de l'inscription, un plan de la salle, situant votre place d'auteur, vous sera envoyé après réception de votre dossier d'inscription.

La répartition des stands dans la salle est régie uniquement par l'organisateur et les responsables de la municipalité de la ville de Bassillac.

Article 6 **HORAIRES D'OUVERTURE et INSTALLATION DES STANDS**

Pour l'ouverture au public :

Le dimanche 18 mai 2025 de 9 heures à 20 heures.

Pour l'installation des stands par les exposants : le dimanche 18 mai 2025 de 7h00 à 9h00, avec possibilité d'installer les stands le samedi 17 mai 2025 entre 14 heures et 18 heures.

Chaque exposant organise comme il le souhaite l'animation de son stand dans le respect de l'espace imparti et de la sécurité des lieux, chaque exposant est responsable de son stand (*cf. précisions à l'article 7*).

La mise en place de matériel informatique pour les auteurs, éditeurs et exposants est autorisée, en revanche aucune sonorisation personnelle ne sera acceptée, pour maintenir l'ambiance littéraire du salon et ne pas gêner les autres.

Les écrans et ordinateurs sont acceptés pour la diffusion des informations commerciales des participants exposants.

La décoration des stands auteurs, éditeurs et exposants est libre tant qu'elle répond à l'exigence du thème du salon.

Article 7 **RESPONSABILITÉS**

Chaque exposant se doit d'être assuré par ses propres moyens pour le stand qu'il tient, ainsi que pour son contenu. Les assurances de l'association 3A en Occitanie sont complémentaires des assurances obligatoires individuelles. En aucun cas l'organisateur ne sera tenu pour responsable du vol, de la perte, de la disparition ou de la dégradation d'objets ou de marchandises.

ASSOCIATION LES 3A EN OCCITANIE

Siren : 913 192 829 - APE : 88 99B

Siège social : 815 Chemin des Justices Vieilles 30000 NÎMES

Département Littérature

Secrétariat : 55 route du 16 août 1944 – La Roquette
24 330 BASSILLAC & AUBEROCHE

Courriel : vinson.fisher24@gmail.com

aect.contact.courriels@gmail.com

Tél : 00(33)771 850 077 - 00(33)629 961 073



Article 8 **VENTE DES OUVRAGES**

Pour les auteurs autoédités, la vente de leurs œuvres est encaissée directement sur place par eux-mêmes, en respectant la législation en vigueur sur la vente des livres.

Il est demandé à tous les auteurs, selon leur volonté, de reverser 1 euro symbolique dans une association caritative de la commune de Bassillac et Auberoche de leur choix, la liste sera à leur disposition et le dépôt se fera auprès de la municipalité, cela donnera droit à un reçu fiscal.

Article 9 **ANNULATION**

En cas de force majeure, l'exposant doit confirmer son annulation au plus tard le 15 avril 2025, passé cette date aucun remboursement ne pourra être effectué par l'organisateur pour l'emplacement, cependant la réservation annulée pourra être reportée sur le salon de l'année suivante sur demande de l'annulant.

En cas d'annulation du salon international du livre de la ville de Bassillac & Auberoche par cas de force majeure, l'intégralité des paiements de participation auteurs, exposants et éditeurs sera remboursée par nos assurances associatives et nos soins dans les 48 heures après l'annulation.

Le remboursement des paiements après annulation de l'inscription, quel que soit le cas, fera l'objet d'un reçu de la part de l'annulant et adressé à l'organisateur du salon pour raisons de comptabilité associative.

Article 10 **SURVEILLANCE ET VIDÉO SURVEILLANCE**

Définie avec la municipalité de Bassillac, la sécurité des biens et des personnes, du samedi 17 mai 2025 au 18 mai 2025, sera assurée par l'association 3A En Occitanie, au niveau des premiers secours, et par les services de secours compétents du département.

Article 11 **RESTAURATION**

Le repas de midi du dimanche 18 mai 2025 reste à la charge de chacun, des commerces de bouche se trouvent à proximité immédiate du lieu du salon, à des prix abordables étudiés à l'occasion du salon.

Personne ne sera autorisé à manger dans les locaux municipaux dédiés au salon littéraire, l'alcool étant prohibé sur tout le site durant toute la manifestation.

ASSOCIATION LES 3A EN OCCITANIE

Siren : 913 192 829 - APE : 88 99B

Siège social : 815 Chemin des Justices Vieilles 30000 NÎMES

Département Littérature

Secrétariat : 55 route du 16 août 1944 – La Roquette
24 330 BASSILLAC & AUBEROCHE

Courriel : vinson.fisher24@gmail.com

aect.contact.courriels@gmail.com

Tél : 00(33)771 850 077 - 00(33)629 961 073



Article 12 REMISE DES PRIX LITTÉRAIRES

La cérémonie de remise des prix littéraires se déroulera de 18h30 à 20h00, elle est présidée par Monsieur le Maire élu de la ville de Bassillac, et par les parrains et les partenaires du salon, qui remettront les prix aux lauréats du salon 2025.

Une tombola sera tirée à ce moment-là, et les livres ayant participé au concours des prix littéraires seront remis aux différents gagnants, ces livres seront dédiés par leurs auteurs respectifs.

Les tickets gratuits de la tombola seront distribués tout au long de la journée, avant la remise des prix, aux visiteurs présents, 1 seul ticket par famille.

Article 13 RENCONTRES LITTÉRAIRES

Durant le déroulement du salon, les auteurs pourront échanger publiquement avec les visiteurs présents, lire des passages de leurs œuvres sur une période courte, pour cela ils doivent le préciser lors de leur inscription pour des raisons de gestion du temps de parole. Les créneaux retenus s'étalent de 10h00 à 11h45 matin, et de 14h30 à 16h00 en après-midi.

Les responsables du Salon

Présidence du Département Littérature

3A EN OCCITANIE : Mr Vinson Fisher & Mr Elisée Bauduin

Vinson Fisher

Elisée BAUDUIN

Avenant et modificatifs du règlement

Établis à BASSILLAC & AUBEROCHE le 14 novembre 2024

NOTA BENE :

Ce dossier comporte quatre parties distinctes :

- Le dossier d'inscription initial - Le Règlement intérieur du salon - Le règlement des prix littéraires
- Les RIB bancaires et les QR Codes à scanner pour effectuer les paiements sur site sécurisé (SumUp, PayPal et virements immédiats bancaires).

Avant d'envoyer vos dossiers veuillez bien vérifier qu'ils soient complets, lors de vos envois n'oubliez pas d'ajouter votre preuve de paiement de participation au salon en copie s'il vous plaît, merci.